



Forfait d'orange à payer alors que rien n'a été souscrit

Par **rachel**, le **28/05/2008** à **09:45**

Mon ami ce doit de payer un forfait pour orange qu'il n'a pas demandé et en plus n'a pas bénéficié des services car il était en mobi carte suite à un démarchage téléphonique ou il voulait juste une publicitée d'orange lui a envoyé un contrat qu'il n'a jamais retourné signé.

la facture date de moins d'un an en septembre de cette année ; nous avons envoyé plusieurs courriers explicatifs et de contestation mais on nous nous répond qu'il doit payer ou porter plainte

on nous a même dit que des paiements en CB avaient été effectués alors que mon ami n'a rien payé et ne pouvait pas car à cette période il était au chômage non indemnisé .

L'ordre des avocats m'ont dit que si c'est un démarchage ils sont dans l'obligation de me fournir le forfait signé mais à ce jour je m'inquiète car la somme est énorme et nous avons reçu un courrier d'un huissier .

Nous voulons rien payer car mon ami n'a rien souscrit mais comment cela va se dérouler ?